COMMUNE DE SOMMEVAL

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 4 Avril 2018 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOPTE pour 2018 les taux d'imposition suivants :

TH: 15.80 % TF: 22.65 % TFNB: 30.60 %

- ADOPTE le compte administratif 2017 de la Commune.
- ADOPTE le compte de gestion 2017 de la Commune.
- DÉCIDE l'affectation des résultats 2017 de la Commune.
- VOTE le budget 2017 de la Commune lequel se décompose comme suit :
 - Dépenses et recettes de fonctionnement

282 344.72 €

- Dépenses et recettes d'investissement

80 019.15 €

- ADOPTE la liste des subventions aux associations pour 2018.
- ADOPTE le compte administratif 2017 du service des eaux.
- ADOPTE le compte de gestion 2017 du service des eaux.
- DÉCIDE l'affectation des résultats 2017 du service des eaux.
- VOTE le budget 2018 du service des eaux lequel se décompose comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement

82 640.39 €

- Dépenses et recettes d'investissement

84 283.32 €

• DECIDE la création d'une commission Action Sociale

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Informe
 - o qu'il n'a pas fait usage du droit de préemption urbain sur la propriété sise au 216 Rue de l'Eglise.
 - o que le service collecte des déchets a réalisé un contrôle des sacs jaunes. Certains sacs ont été refusés lors de la collecte mais globalement à Sommeval nous avons une bonne qualité du tri. Les erreurs constatées sont des barquettes, films plastiques.
- Adresse ses remerciements à Alain et Benjamin Lecerf pour avoir bénévolement déneigé les rue de la commune.
- Signale que la section Handisport Troyenne effectuera une balade sur le territoire de la commune courant Août.

Madame Brigitte Reynier

• Informe que le Syndicat scolaire n'a toujours pas reçu de réponse concernant le retour à la semaine de 4 jours.

Madame Christiane Gomas

• demande où en est l'étude pour l'implantation de l'antenne relais pour la téléphonie mobile. En réponse Monsieur le Maire signale que nous n'avons pas de nouvelles.

· Souhaiterait que soit rappelé les dispositions de l'arrêté règlementant le bruit

La séance a été levée à 21 heures 15 Sommeval, le 09/04/2018

Le Maire, André Billet